

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE POUR 1909

Président : M. L. PAYSANT, préfet honoraire, 6, rue Joinville, Alger.

Vice-Présidents : { M. GOLY, directeur du Crédit Lyonnais, à Alger.
M. Edmond DOUTTÉ, chargé de cours à l'École Supérieure des Lettres, 6, rue de Metz, Alger-Belcourt.

Secrétaire Général : M. G. YVER, professeur à l'École Supérieure des Lettres, à Alger.

1^{er} Secrétaire adjoint : M. BEN CHENEB, professeur à la Médersa d'Alger.

2^e Secrétaire adjoint : M. le Docteur VIDAL.

Secrétaire-Archiviste, chargé de l'administration : M. Jean BÉVIA, architecte, 15, boulevard Bon-Accueil, Alger.

Archiviste adjoint : M. VOISIN, propriétaire à Alger.

Trésorier : M. A. ROZIS, chef des services administratifs et financiers des Territoires du Sud, 26, Boulevard Carnot, Alger.

Tout ce qui concerne la Direction de la Société doit être adressé au Président.

Les manuscrits destinés à être insérés dans la « Revue », copies, épreuves d'imprimerie et en général ce qui concerne « spécialement la rédaction de la Revue », doivent être envoyés au Secrétaire général.

Les communications concernant spécialement l'administration, ainsi que le service des échanges de publications, les rectifications d'adresses, le service de la « Revue Africaine », doivent être adressées au Secrétaire-Archiviste.

Le montant de la cotisation est fixé à la somme de 12 francs par an, payable par semestre et d'avance, entre les mains du Trésorier.

AVIS. — Les collections de la *Revue Africaine* étant presque épuisées, toutes dispositions antérieures touchant le prix des années passées, soit pour les membres de la Société, soit pour le public, sont abrogées. Les personnes qui désireraient acheter tout ou partie de la collection, traiteront de gré à gré avec le Président.